

“ de premier abord à notre première demeure, qui était située à l'extrémité du pays toute opposée ” (1).

La bourgade de Cahiagué appartenait à la tribu de la Roche ; on y comptait 260 cabanes et près de 2000 âmes. Elle était située près du lac Ouentaron,—aujourd'hui le lac Simcoe—aux confins orientaux du pays huron, au nord du lac, près de la petite ville maintenant connue sous le nom d'Orillia.

Les Jésuites avaient établi leur résidence principale dans un lieu à part, à quelque distance des bourgades de la tribu de la Roche. Elle était située sur la rive droite d'une petite rivière bien connue, appelée Wye, à l'est de la ville de Penetanguisheene. Les ruines du fort construit en cet endroit, en 1639, existent encore. Il y avait à l'intérieur de ce fort, une chapelle, la résidence des missionnaires et des Français, ainsi que des magasins de provisions. En dehors de l'enceinte, il y avait, au nord, un cimetière pour les sauvages chrétiens, et un petit champ en culture ; au sud, une hôtellerie pour les pèlerins et un hospice à l'usage des malades des deux sexes. Les missionnaires choisirent cet endroit, parce qu'il était plus central et plus isolé des bourgades sauvages. Le Père Jogues fut un de ceux qui prirent la plus large part à la fondation de cette résidence, qui reçut le nom de Sainte-Marie. Les Iroquois la détruisirent en 1649, n'y laissant que des ruines.

* * *

Les différentes missions des Jésuites se trouvaient distribuées comme suit :

1° Chez les Attignaouantans : la Conception d'Ossossané, Saint-François-Xavier, Saint-Charles (2), Sainte-Agnès (3), Sainte-Madeleine (4), Sainte-Geneviève (5), Saint-Martin (6), Saint-Antoine (7), Sainte-Cécile (8), Sainte-Catherine (9), Sainte-Thérèse (10),

(1) *Relation* de 1640, p. 90.

(2) *Relation* de 1640, p. 78.

(3) *Ibidem*.

(4) *Relation*, de 1648, p. 60.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibid.*, p. 78.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*